

ANNEXE 1

PRESENTATION DU CYCLE DE FORMATION « MANAGEMENT GENERAL DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES »

I – RAPPEL

Le cursus de formation est structuré autour des enseignements énoncés ci-dessous. Ce programme de formation doit se lire comme une progression qui part d'une vision technique, puis s'élargit et se complexifie vers une perspective managériale.

II – ARCHITECTURE DU DISPOSITIF

Ce dispositif intègre :

- **A : Un cursus de 46 jours en salle**, échelonné sur 8 mois
- **B : Un parcours individuel** de développement des compétences (E-Learning et suivi par le responsable pédagogique de l'Essec)
- **C : Un projet collectif** par groupe de 3 à 5 personnes

➤ **Programme :**

Phase d'intégration et développement des principes de management d'une entreprise	• Initiation à l'utilisation de la plateforme dédiée au programme • Team building et pratique du travail d'équipe • Forum aux projets collectifs • Gestion des ressources humaines • Marketing des services • Contrôle de gestion
Enjeux et évolutions du management comptable et financier	• Validation et certification des comptes • Stratégie financière et comptable des organismes nationaux • Contrôle interne • Gestion de trésorerie • Sécurité du système d'information • Management de la qualité en agence comptable • Loi organique relative aux lois de finances (Lolf) • Maîtrise des coûts • Lutte contre les fraudes • Mission comptable permanente • Rôle du dirigeant • Responsabilité de l'Agent comptable • Ethique financière, transparence et responsabilité morale
Conduite du changement et réflexion stratégique	• Environnement économique • Analyse et formulation d'une stratégie • Développement des compétences managériales • Conduite du changement • Culture d'entreprise • Logique des conflits • Gestion des conflits et négociation
Evolution du secteur de la santé	• Démarche qualité dans les organisations sanitaires et gestion des risques • Economie de la santé • Réseaux informatiques, carte santé, infoéthique • Accréditation des établissements de santé – normalisation et certification • Evaluation de la satisfaction des patients • Réseaux et filières sanitaires et sociales • Nouveaux rôles des assurances privées et des mutuelles

Un **tutorat** sera organisé en vue d'accompagner le stagiaire dans le cadre du cursus de formation (cf annexe 2 – projet stratégique) :

Cet accompagnement est fondamental car il permet de maximiser les conditions de réussite en ajustant le dispositif de formation aux préoccupations des organismes de Sécurité sociale.

III – LE DISPOSITIF DE FORMATION

3.1 DUREE DE LA FORMATION

La durée de la 8e promotion est de 46 jours répartis sur 8 mois (4 à 6 jours par mois).

Au regard des travaux comptables de fin d'année (bilans, opérations de fin d'année...), il est important de préciser que les périodes correspondantes (mois de décembre, janvier et février) sont neutralisées pour la formation.

Sur les 8 mois, correspondants à la durée de la formation, 7 journées projets sont prévues afin de permettre aux participants de travailler sur leur projet collectif.

3.2 LIEU DE FORMATION

La formation se déroulera à Paris (La Défense) dans les locaux de l'Essec.

IV – EVALUATION

Chaque participant est évalué selon des modalités arrêtées par le comité national de pilotage dans le cadre des conditions requises par la délivrance du **diplôme « Management Général des organisations sanitaires et sociales » (titre inscrit au RNCP) et correspondant au niveau I de l'Education nationale.**

L'évaluation de la formation s'effectuera à partir du projet stratégique collectif, écrit + oral, (70 %) et sur la base d'un contrôle continu (30 %).

N'obtiendront le diplôme que ceux dont la moyenne générale sera égale ou supérieure à 12/20.

Le jury de fin de formation sera composé de cinq personnes comme suit :

- Un membre du comité national de pilotage/représentant de l'Ucanss
- Deux représentants de l'Essec.
- Les tuteurs du mémoire (Organisme national & Essec).

V – LE DOSSIER DE CANDIDATURE

5.1. – CONDITIONS ADMINISTRATIVES

La formation est ouverte aux agents des organismes de protection sociale et aux cadres supérieurs des agences comptables satisfaisant aux conditions requises pour l'accès à ce cursus de formation (cf. point II).

5.2. – ACCES A LA FORMATION

L'accès à la formation est subordonné à la réception du dossier de candidature (complet) comprenant :

- Le dossier « cycle management général » du candidat.
- Un curriculum vitae détaillé.
- Une lettre de soutien du directeur de l'organisme.
- Un questionnaire précisant les motivations personnelles et professionnelles du candidat.

Seul un dossier de candidature complet permettra d'être convoqué à un entretien individuel de validation des prérequis à la formation.

VI – VALIDATION DES PREREQUIS

L'objectif de l'entretien individuel de validation des prérequis est de permettre de s'assurer que le futur participant possède les capacités nécessaires à la réussite de la formation à savoir :

- Le potentiel général.
- Connaissances institutionnelles.
- Capacité à appréhender des projets complexes.
- Capacité à travailler en équipe.
- Faculté à s'adapter aux changements.

Le dossier de candidature sert de base à l'entretien individuel en présence d'un jury de validation composé au moins :

- D'un agent comptable d'un organisme local/national
- D'un représentant de l'Essec.
- D'un agent de direction de l'Ucanss (ou son représentant).

La durée de l'entretien est d'environ 45 mn et se déroule à l'ESSEC à Paris La Défense. A l'issue de cet entretien, le jury détermine les personnes admises à entrer en formation.

VII – ORGANISATION DU CURSUS DE FORMATION

Le dispositif de formation s'échelonnait de mars 2013 (début de la formation) à novembre 2013. (Cf. planning 2013 à titre indicatif en annexe 3).

Les périodes inter-modules seront consacrées à des travaux personnels et obligatoires (activités relatives aux projets stratégiques et collectifs notamment).